



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/CECI/2008/7
24 septembre 2008

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DE LA COOPÉRATION ET
DE L'INTÉGRATION ÉCONOMIQUES

Troisième session
Genève, 3-5 décembre 2008
Point 2 g) de l'ordre du jour provisoire

ÉTAT D'AVANCEMENT DE L'EXÉCUTION DU PROGRAMME

ACTIVITÉS DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

Note du secrétariat

Résumé

Le présent rapport passe en revue les activités de renforcement des capacités réalisées par la Division de la coopération et de l'intégration économiques entre septembre 2007 et août 2008, et donne un aperçu des activités envisagées. Il porte à la fois sur les travaux relevant du budget ordinaire, sur les activités financées par le Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour la coopération technique locale et le Compte de l'ONU pour le développement ainsi que sur les activités réalisées et coordonnées par le conseiller régional chargé de la coopération et de l'intégration économiques. Certaines de ces activités ont été exécutées en collaboration avec d'autres institutions des Nations Unies et organisations internationales, et en concertation avec d'autres initiatives sous-régionales.

INTRODUCTION

1. Le mandat du Comité de la coopération et de l'intégration économiques souligne l'importance du renforcement des capacités déterminé par la demande dans les domaines d'activité visés. Le secrétariat a été prié de collecter des fonds en vue de l'exécution de telles activités, y compris au moyen du Compte de l'ONU pour le développement¹.
2. Le présent rapport donne un aperçu des activités de renforcement des capacités réalisées par la Division de la coopération et de l'intégration économiques entre septembre 2007 et août 2008 ainsi que de certaines activités envisagées.
3. Les activités décrites sont celles qui ont été exécutées par le secrétariat grâce au budget ordinaire de la Division de la coopération et de l'intégration économiques, financées par le Compte de l'ONU pour le développement et le Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour la coopération technique locale, financées ou cofinancées par d'autres sources extrabudgétaires, et entreprises et coordonnées par le conseiller régional chargé de la coopération et de l'intégration économiques.
4. L'aptitude du secrétariat à entreprendre des activités supplémentaires de renforcement des capacités est fonction des ressources extrabudgétaires qui peuvent être allouées. Pour la période 2007-2008, la Division a bénéficié d'une donation ciblée de Pfizer Incorporated qui lui a permis d'étendre le champ d'application de ses activités. Certaines des activités envisagées seront partiellement financées par une contribution volontaire du Gouvernement de la Fédération de Russie à l'appui des activités de coopération technique de la CEE.
5. Diverses activités exécutées au cours de cette période l'ont été en collaboration avec d'autres institutions des Nations Unies et organisations internationales, et en concertation avec d'autres initiatives sous-régionales.
6. La Division a joué le rôle de chef de file dans un certain nombre de cas, assumant pour l'essentiel la responsabilité de l'organisation technique, logistique et financière des réunions. Dans d'autres cas, elle en a été la coorganisatrice, ou a contribué à la partie fonctionnelle de l'activité. À chaque fois, le secrétariat a sollicité les vastes réseaux d'experts du Comité pour obtenir un appui concret.

¹ Rapport du Comité de la coopération et de l'intégration économiques sur sa première session (ECE/CECI/2006/6, par. 38).

I. ACTIVITÉS CIBLÉES DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS MENÉES EN 2007-2008

A. MANIFESTATIONS ORGANISÉES OU COORGANISÉES PAR LA DIVISION

7. Conformément au programme de travail du Comité et à la demande des gouvernements d'États membres, le secrétariat a réalisé diverses activités de renforcement des capacités sur le terrain, en faisant appel à des ressources budgétaires et en mobilisant des ressources extrabudgétaires, notamment celles du Compte de l'ONU pour le développement et d'autres sources:

a) **Séminaire de renforcement des capacités nationales sur la politique relative aux technologies de l'information et de la communication et les questions juridiques connexes, à Douchanbé, les 30 et 31 octobre 2007**, organisé conjointement avec le Ministère des transports et des communications et le Ministère de l'économie et du commerce de la République du Tadjikistan. Ce séminaire faisait partie du projet de coopération technique consacré au renforcement des capacités pour l'élaboration de politiques relatives aux technologies de l'information et de la communication (TIC) dont l'objectif est de fournir un appui aux décideurs qui lancent des politiques de développement novatrices, grâce à un financement du Compte de l'ONU pour le développement. La publication du Comité intitulée «*Politiques et enjeux juridiques en matière de technologies de l'information et de la communication – Guide à l'intention des décideurs*» a servi de manuel. Au total, 42 hauts dirigeants et représentants des milieux universitaires et d'organisations non gouvernementales (ONG) ont participé au séminaire, qui a été jugé très utile au regard des besoins du pays;

b) **Séminaire de formation sur l'investissement du capital intellectuel et les biens incorporels comme moyen de collecter des fonds, à Genève, le 19 novembre 2007**, organisé conjointement par l'Équipe de spécialistes de la propriété intellectuelle du Comité, le réseau d'experts du Comité concernant le financement du développement des entreprises innovantes, l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) et le Réseau européen des investisseurs individuels (European Business Angels Network). Une cinquantaine de représentants d'organismes nationaux de la propriété intellectuelle, de services chargés du développement des entreprises, de bureaux de transfert de technologie et des milieux d'affaires des États membres de la CEE et d'autres pays y ont participé;

c) **Séminaire de formation complémentaire sur l'investissement du capital intellectuel et les biens incorporels comme moyen de collecter des fonds, à Ljubljana, les 26 et 27 novembre 2007**, organisé conjointement avec l'Équipe de spécialistes de la propriété intellectuelle du Comité, l'OMPI et le Centre slovène d'aide aux petites entreprises. Une trentaine d'hommes et femmes d'affaires slovènes et de représentants d'organismes du secteur public y ont assisté;

d) **Séminaire d'application sur le financement initial et la «réceptivité à l'investissement» des entreprises innovantes, à Moscou, le 23 mai 2008**, organisé conjointement avec l'organisation russe des petites et moyennes entreprises «OPORA Russia». Les 50 représentants des pouvoirs publics, d'entreprises privées et d'associations professionnelles de 11 États membres de la CEE qui y ont participé ont eu l'occasion d'examiner diverses questions liées au financement initial des entreprises innovantes et les mesures connexes;

e) **Cours de formation pilote sur les partenariats public-privé (PPP), à Moscou, du 16 au 21 juin 2008**, organisé par l'École supérieure d'économie de l'Université d'État, en coopération avec l'Équipe de spécialistes des partenariats public-privé de la CEE. Les objectifs étaient d'évaluer les besoins des fonctionnaires, de mettre à l'essai ce cours de formation et de recevoir des informations en retour de la part des participants. Environ 35 responsables des administrations fédérales, régionales et municipales y ont participé. Des experts internationaux et russes ainsi que les participants ont mis en commun leurs connaissances et leur expérience et ont examiné les possibilités de les appliquer au niveau national;

f) **Séminaire de renforcement des capacités nationales sur la politique relative aux technologies de l'information et de la communication et les questions juridiques connexes, à Tachkent, les 1^{er} et 2 juillet 2008**, organisé conjointement avec l'Agence des communications et de l'information de l'Ouzbékistan (UzACI). La publication du Comité intitulée «*Politiques et enjeux juridiques en matière de technologies de l'information et de la communication – Guide à l'intention des décideurs*» a servi de manuel. En tout, 48 responsables de la politique des TIC et intervenants clés du pays ont pu s'informer et faire part de l'expérience acquise sur divers aspects juridiques et réglementaires essentiels à un développement rationnel des TIC et du commerce électronique. Le séminaire a été jugé très utile au regard des besoins du pays.

B. ACTIVITÉS AUXQUELLES LA DIVISION A APPORTÉ UNE CONTRIBUTION DE FOND

8. Le personnel de la Division et des membres des réseaux d'experts du Comité ont apporté des contributions concrètes aux activités de renforcement des capacités ci-après, organisées par des organisations partenaires et s'articulant sur le programme de travail du Comité:

a) **Conférence internationale sur les logiciels en tant qu'objets de propriété intellectuelle, à Minsk, les 26 et 27 septembre 2007**, organisée conjointement par le Gouvernement biélorusse et le parc des hautes technologies de Minsk. Une soixantaine de représentants de l'administration du parc, d'entreprises qui y sont installées, des milieux d'affaires, du Centre national de la propriété intellectuelle, des ministères de la justice, de l'économie et des impôts, des milieux universitaires et des médias ont assisté à la conférence, à laquelle le personnel de la Division et un membre de l'Équipe de spécialistes de la propriété intellectuelle ont apporté des contributions de fond;

b) **Forum international sur l'innovation et le transfert de technologie, à Kiev, les 29 et 30 octobre 2007**, organisé par le Gouvernement ukrainien et l'Agence allemande de coopération technique (GTZ). Environ 150 participants, représentant des ministères et des services gouvernementaux, des organismes de recherche et le secteur industriel y ont pris part. Des membres de la Division ont apporté des contributions de fond en exposant leurs connaissances spécialisées;

c) **Séminaire sur les moyens de faire respecter le droit de la propriété intellectuelle, destiné à des agents des services de répression russes, à Moscou, les 13 et 14 novembre 2007**, organisé par le Réseau européen anticontrefaçon (SNB-React). Une cinquantaine de personnes travaillant dans les services russes des douanes, de la police et de la surveillance du marché intérieur étaient présentes. Des experts de l'Équipe de spécialistes de la propriété intellectuelle et des membres de la Division y ont contribué concrètement en faisant part de leur expérience;

d) **Atelier consacré aux partenariats pour le développement et la diffusion de l'innovation, à Trente (Italie), les 31 janvier et 1^{er} février 2008**, organisé par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Le personnel de la Division a apporté une contribution de fond à l'atelier;

e) **Neuvième Conférence universitaire internationale sur la modernisation de l'économie et la mondialisation, à Moscou, du 1^{er} au 3 avril 2008**, organisée par l'École supérieure d'économie de l'Université d'État. Le personnel de la Division y a apporté son concours et a présenté la publication du Comité intitulée «*Guide pratique de la bonne gouvernance en matière de partenariats public-privé*»;

f) **Forum des entreprises sur l'innovation, la compétitivité et les investissements, organisé par l'Organisation de coopération économique de la mer Noire à Kiev, les 16 et 17 avril 2008**. Il a réuni des représentants d'entreprises et d'organisations de la région de la mer Noire. Le personnel de la Division y a apporté une contribution en présentant les politiques de pays de la CEE relatives à l'innovation et à la compétitivité;

g) **Forum international consacré à la dimension septentrionale, à Saint-Pétersbourg (Fédération de Russie), les 13 et 14 mai 2008**, organisé par le Programme des Nations Unies pour le développement. Le personnel de la Division a présenté le «*Guide pratique de la promotion de la bonne gouvernance en matière de partenariats public-privé*» et les activités connexes de renforcement des capacités.

C. AUTRES ACTIVITÉS DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

1. Contributions au Programme spécial des Nations Unies pour l'économie des pays d'Asie centrale

9. La Division a contribué, dans le cadre du Programme spécial des Nations Unies pour l'économie des pays d'Asie centrale (SPECA), à diverses activités consultatives entreprises et coordonnées par le conseiller régional chargé de la coopération et de l'intégration économiques, parmi lesquelles:

a) **La réunion des secrétariats des organisations régionales exerçant des activités en Asie centrale, à Istanbul, les 3 et 4 octobre 2007**. Les représentants de la CEE, de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), du programme de coopération économique régionale pour l'Asie centrale de la Banque asiatique de développement (CAREC/BAsD), de la Communauté économique eurasienne (EurAsEc) et de l'Organisation de coopération de Shanghai (OSC) qui y ont participé sont convenus d'échanger régulièrement des informations en vue d'améliorer la coordination et les synergies et de renforcer l'efficacité des travaux de coopération technique dans la région;

b) **La deuxième réunion du Forum économique du SPECA sur le thème «L'Asie centrale et l'Europe: un nouveau partenariat pour le XXI^e siècle», à Berlin, le 13 novembre 2007**, organisée conjointement avec le Ministère fédéral allemand des affaires étrangères. Les participants ont examiné les moyens de promouvoir l'investissement privé dans la région du SPECA en améliorant le climat des affaires et des investissements. Quelque 200 représentants de haut niveau d'États membres du SPECA, d'organisations internationales

et régionales, de l'Union européenne, d'institutions financières internationales, d'entreprises privées et des milieux de la recherche y ont participé;

c) **Une conférence internationale sur le thème «L'eau unit» à Berlin le 1^{er} avril 2008**, organisée conjointement par le Ministère fédéral allemand des affaires étrangères et la Division de l'environnement, du logement et de l'aménagement du territoire de la CEE. Quelque 150 représentants de haut niveau d'États membres du SPECA, d'organisations internationales et régionales, d'institutions financières internationales, de l'Union européenne, et d'entreprises privées y ont participé;

d) **Un atelier sur le thème «Prévention des conflits: analyse en vue de l'action», à Achgabat, du 1^{er} au 4 septembre 2008**, organisé conjointement par le Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale et l'École des cadres du système des Nations Unies, avec une contribution de fond de la CEE. Les participants ont considéré que les problèmes liés à l'eau et à l'énergie faisaient peser une lourde hypothèque sur la stabilité de l'Asie centrale et sont convenus que le SPECA, en particulier son Groupe de travail du projet sur l'énergie et les ressources en eau, devrait jouer un rôle clef dans le traitement de ces problèmes complexes.

2. Autres activités de renforcement des capacités

10. D'autres activités de la Division se rapportaient au renforcement des capacités:

a) **Un projet relatif à l'utilisation durable de la biomasse dans la production d'énergie.** À la demande du Gouvernement russe, le secrétariat a entrepris d'apporter son concours au renforcement des capacités dans le cadre d'un projet concernant le secteur de la biomasse. Ce projet consiste à examiner la possibilité d'une utilisation durable de la biomasse dans la production d'énergie tant dans les centrales locales qu'à l'exportation en tant que nouveau produit. Il a pour objectif de renforcer le secteur de la biomasse en Russie en mettant à profit ses compétences particulières dans les domaines suivants: innover en introduisant de nouvelles technologies dans la production de la biomasse; soutenir l'implantation de centrales alimentées à la biomasse ligneuse en milieu rural; et faciliter le développement de l'entrepreneuriat grâce à des ateliers intersectoriels de renforcement des capacités;

b) **Une réunion d'experts consacrée à l'élaboration d'une mallette d'information concernant la manière d'établir des partenariats public-privé, à Anvers (Belgique), les 10 et 11 juin 2008**, organisée par le service flamand des partenariats public-privé, qui participe aux travaux de l'Équipe de spécialistes des PPP du Comité. Elle a permis à une trentaine d'experts internationaux et de représentants de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) et de l'Institut de la Banque mondiale d'échanger des données d'expérience et d'identifier les besoins en formation de leurs pays. Les experts ont examiné les dossiers existants et d'autres documents de référence sur les PPP en vue d'en faire des outils de formation;

c) **Une réunion consultative sur la création d'un réseau régional des connaissances des téléc centres en Asie centrale, à Bakou, les 6 et 7 mai 2008**, organisée par la CESAP avec des contributions de fond de la CEE. Cette réunion entrait dans le cadre du projet de coopération technique relatif à l'établissement de «réseaux de connaissances au moyen de points d'accès aux

TIC pour les communautés défavorisées», financé par le Compte de l'ONU pour le développement.

II. IMPORTANCE ACCORDÉE AU RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DANS LES ACTIVITÉS DU COMITÉ À GENÈVE

A. CONFÉRENCES, SÉMINAIRES, RÉUNIONS

11. Le secrétariat organise les réunions de fond prévues dans le programme de travail du Comité de façon à y intégrer un élément de renforcement des capacités, en particulier à l'intention des pays en transition. Les représentants de ces pays peuvent, à l'occasion de ces réunions, tirer parti des connaissances transmises par d'éminents experts internationaux et s'instruire des expériences et des bonnes pratiques qui y sont présentées. Le secrétariat a eu des échos favorables sur le caractère instructif de ces réunions de la part des participants, en particulier des représentants des pays en transition. Entre septembre 2007 et août 2008, il a organisé un certain nombre de réunions de fond portant sur les domaines thématiques du programme de travail du Comité, comme suit:

a) **Séminaire d'application sur les moyens d'action et les mesures concrètes permettant d'accroître la capacité d'innovation des entreprises dans la région de la CEE, les 14 et 15 février 2008**, à l'occasion de la deuxième session de l'Équipe de spécialistes des politiques d'innovation et de compétitivité. Ce séminaire a donné aux principaux groupes de parties prenantes (décideurs, praticiens, représentants d'associations professionnelles, universitaires et autres experts) une occasion d'examiner et de partager des expériences pratiques concernant les moyens d'action et les instruments propres à améliorer la capacité d'innovation des entreprises et leurs résultats dans ce domaine. Une cinquantaine d'experts de 28 États membres de la CEE et de diverses organisations et institutions internationales y ont participé;

b) **Première session de l'Équipe de spécialistes des partenariats public-privé, les 28 et 29 février 2008**. Cette équipe est composée d'experts issus des secteurs public et privé, ainsi que des milieux universitaires. À cette session, elle a adopté son programme de travail, qui fait une large place au renforcement des capacités;

c) **Conférence internationale sur le renforcement de l'intégration des pays en transition dans l'économie mondiale par la diversification économique, du 2 au 4 avril 2008**, organisée conjointement avec la Division de l'analyse des politiques de développement du Département des affaires économiques et sociales de l'ONU. Plus de 60 experts représentant des organismes gouvernementaux, des établissements universitaires et des ONG d'États membres de la CEE, la Commission européenne et des institutions intergouvernementales ont participé à la Conférence, qui a servi de cadre au partage de connaissances et à l'étude des politiques;

d) **Conférence internationale sur le thème: «Investir dans l'innovation: créer de nouvelles perspectives pour la région de la CEE», les 10 et 11 avril 2008**. Elle a permis à un vaste groupe de parties prenantes, comprenant de nombreux représentants des pays en transition, de mettre en commun leurs connaissances. Près de 90 experts représentant des ministères et des organismes d'État, des institutions financières publiques, des organisations internationales, des associations professionnelles, des investisseurs privés et des établissements universitaires de 31 États membres de la CEE y ont participé;

e) **Troisième session de l'Équipe de spécialistes de la propriété intellectuelle, les 3 et 4 juillet 2008.** Un débat de fond spécial a eu lieu sur le thème du renforcement des capacités en matière de droits de propriété intellectuelle – expériences, enseignements et perspectives. Au total, 78 représentants d'organismes gouvernementaux, d'établissements universitaires et les milieux d'affaires de 21 États membres de la CEE ont participé à la session.

B. PUBLICATIONS: DOCUMENTS DIRECTIFS ET GUIDES PRATIQUES

12. Les documents directifs prévus dans le programme de travail du Comité sont conçus de façon à pouvoir servir de base aux futures activités de renforcement des capacités. Le secrétariat a produit les publications ci-après, en collaborant, étroitement, avec les équipes de spécialistes et les réseaux d'experts, et en mettant à profit leurs contributions de fond:

a) ***Creating a Conducive Environment for Higher Competitiveness and Effective National Innovation Systems. Lessons Learned from the Experiences of UNECE Countries*** (Créer un environnement favorable à une compétitivité accrue et à des systèmes nationaux efficaces d'innovation. Enseignements tirés des actions menées dans les pays de la CEE) (ECE/CECI/3);

b) ***Financing Innovative Development. Comparative Review of the Experiences of UNECE Countries in Early-Stage Financing*** (Le financement d'un développement innovant: Examen comparatif des expériences des pays de la CEE en matière de financement initial des entreprises) (ECE/CECI/2).

13. En outre, le secrétariat a publié ou élabore actuellement, en partie grâce aux ressources du Compte de l'ONU pour le développement, les guides ci-après visant à renforcer les capacités:

a) ***Guide to Promoting Good Governance in Public-Private Partnerships*** (Guide pratique de la bonne gouvernance dans les partenariats public-privé) (ECE/CECI/4) en anglais et en russe. Ce guide a pour objectif d'aider les gouvernements et les parties concernées du secteur privé à améliorer la gouvernance dans les partenariats public-privé et, partant, à tirer parti au maximum de ces partenariats en faisant en sorte qu'ils contribuent à combler le fossé en matière d'infrastructures et à améliorer la compétitivité économique. Sa traduction en russe a été réalisée avec l'aide de l'École supérieure d'économie de Moscou;

b) ***Information and Communication Technology Policy and Legal Issues for Central Asia – Guide for ICT Policymaker*** (Politiques et enjeux juridiques en matière de technologies de l'information et de la communication pour l'Asie centrale – Guide à l'intention des décideurs) (ECE/CECI/1), en anglais et en russe. Ce guide, réalisé à la demande des pays participant au SPECA, examine les aspects juridiques d'un développement rationnel du commerce électronique dans différents domaines, qu'il s'agisse de l'infrastructure, de la sécurité, de la protection ou de la dissuasion juridiques. Il a déjà été utilisé dans des activités de renforcement des capacités en Ouzbékistan et au Tadjikistan;

c) ***Mallette d'information sur la manière d'établir des partenariats public-privé (PPP)***. Le secrétariat prépare actuellement un dossier destiné à apporter une assistance aux pouvoirs publics et aux autres parties prenantes et à faciliter les débats d'orientation sur

l'amélioration de la gouvernance des projets de PPP. Le module introductif est suivi d'autres modules portant sur la politique relative aux PPP et d'autres questions essentielles.

C. PLATE-FORME VIRTUELLE POUR L'ÉCHANGE D'INFORMATIONS

14. À la demande des États membres, le secrétariat a créé une plate-forme virtuelle pour l'échange d'informations, outil interactif en ligne hébergé par le site officiel de la CEE, accessible à tous les membres des équipes de spécialistes du Comité et aux réseaux d'experts, qui offre la possibilité d'élaborer en ligne les documents prévus dans le programme de travail. Les experts du Comité l'utilisent activement pour afficher des informations, présenter des demandes et des offres de services de renforcement des capacités ainsi que des renseignements sur les activités en cours dans ce domaine.

III. ACTIVITÉS DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN PRÉPARATION

A. CONFÉRENCES ET SÉMINAIRES

15. Parmi les activités de renforcement des capacités en préparation, il convient de mentionner:

a) **La Conférence internationale «Donner une impulsion aux partenariats public-privé: Nouvelles perspectives de développement des infrastructures dans les pays en transition», à Moscou, les 21 et 22 octobre 2008.** La première partie de la Conférence, qui porte sur l'action à mener et les moyens institutionnels à prévoir pour des PPP concluants, est organisée en coopération avec la Banque d'État pour le développement et les relations économiques extérieures (Vnesheconombank). La seconde, qui touche au renforcement des capacités en matière de PPP, est accueillie par l'École supérieure d'économie de l'Université d'État de Moscou, institution qui forme déjà de hauts responsables des échelons fédéral, régional et municipal. Les deux organisations hôtes jouent un rôle essentiel dans l'exécution du programme de la CEE relatif au renforcement des capacités en matière de PPP dans la Fédération de Russie et les pays voisins;

b) **Un séminaire régional sur la politique relative aux technologies de l'information et de la communication et les questions juridiques connexes, à Bakou, les 13 et 14 novembre 2008.** Il sera organisé à l'occasion de la première session du Groupe de travail du développement fondé sur la connaissance du SPECA, comme l'a décidé le Conseil d'administration du SPECA en novembre 2007;

c) **Un séminaire de renforcement des capacités consacré au rôle des droits de propriété intellectuelle dans le transfert de technologie entre les instituts de recherche et les entreprises, à Ankara, en février 2009,** organisé conjointement par l'Équipe de spécialistes de la propriété intellectuelle, l'institut turc des brevets, l'office turc des droits d'auteur et l'organisme de planification de l'État;

d) **Un séminaire d'orientation sur le financement par capital-risque, qui devrait se tenir à Minsk en 2008 ou 2009.** Il sera organisé en coopération avec le Centre d'études internationales de l'Université d'État de la République du Bélarus.

B. SERVICES CONSULTATIFS

16. Le conseiller régional chargé de la coopération et de l'intégration économiques entend poursuivre ses activités de conseil dans le cadre du programme de travail du SPECA, notamment à l'occasion des réunions ci-après:

a) **Forum économique du SPECA pour 2008 sur le thème «Les partenariats en matière d'investissement comme moyen de renforcer la coopération et l'intégration économiques en Asie centrale», Moscou, 20 octobre 2008.** Il est organisé conjointement par le Ministère russe des affaires étrangères et la CESAP. À son ordre du jour figurent des débats sur l'investissement dans l'infrastructure des transports, de l'approvisionnement en eau et du secteur énergétique et la diversification des activités par un investissement propice à l'économie du savoir;

b) **Conférence internationale sur une gestion coopérative régionale des eaux en Asie centrale, Almaty, 17 et 18 novembre 2008.** Cette Conférence, coorganisée par le Ministère fédéral allemand des affaires étrangères en coopération avec la Division de l'environnement, du logement et de l'aménagement du territoire de la CEE et le Comité exécutif du Fonds international de sauvetage de la mer d'Aral, fait suite à la conférence antérieure «L'eau unit» tenue à Berlin.

IV. PERSPECTIVES

17. Conformément au mandat du Comité, les activités de renforcement des capacités devraient occuper une place plus importante dans son programme de travail. Le secrétariat poursuivra ses efforts pour répondre aux besoins exprimés à cet égard par les États membres et pour proposer des activités déterminées par la demande dans la limite des ressources disponibles.

18. Le secrétariat continuera de mobiliser des fonds en vue d'accroître et de diversifier les ressources disponibles pour financer des activités supplémentaires.

19. En élaborant les activités futures de renforcement des capacités, il entend approfondir les liens entre différents domaines thématiques d'intervention et intensifier sa coopération avec d'autres organisations internationales.

20. Le secrétariat continuera de collaborer étroitement avec les membres des équipes de spécialistes du Comité et les réseaux d'experts pour mettre au point de telles activités et pour transformer les résultats des travaux normatifs en outils et en modules de renforcement des capacités et de formation.
